

PIECE F -
DOSSIER D'ÉTUDE D'IMPACT
ET SON RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

L'étude d'impact et son résumé non technique sont repris en pièce 2C du dossier d'autorisation environnementale.

Les avis de l'autorité environnementale et mémoires en réponse sont repris en partie 3 du présent dossier d'enquête publique complémentaire.